

## L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS

Du 9 au 13 octobre, ont eu lieu les élections des délégués au collège Bébel. Ces élections qui se font à la majorité des voix, permettent de choisir 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont participé à leur premier exercice démocratique au collège.

Ces élèves, tout comme leurs aînés des niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, vont représenter leurs classes respectives aux conseils de classes et potentiellement au sein des instances collégiennes.

Les délégués peuvent aussi être membres d'autres instances : le CVC à partir de la 5<sup>ème</sup>, le CA, le CESC, etc.

### - Le Conseil de vie collégienne ou CVC :

C'est une instance pour les élèves, composée d'élèves qui ont envie de s'investir au sein du collège, de s'impliquer en proposant et en mettant en place des projets concernant le collège.

Comme le CVC n'est pas une instance décisionnaire, les projets qu'il propose doivent être validés par le chef d'établissement ou par le conseil d'administration.

Pour être membre du CVC, il faut faire acte de candidature et être élu. La candidature se fait en binôme (titulaire + suppléant) constitué d'élèves de même niveau. Les élus choisiront ensuite un Président, qui les représentera auprès du chef d'établissement.

Le CVC se réunit environ une fois par mois.

### - Le Conseil d'administration ou CA :

Le conseil d'administration est une instance supérieure. Elle est constituée de tous les représentants du personnel de l'établissement, des représentants des parents d'élèves et de personnalités. Il est présidé par le chef d'établissement.

3 délégués sont élus. Ils représentent les élèves au conseil d'administration.

Les élections ont eu lieu le mardi 7 novembre 2017. C'est un vote de liste sur laquelle il faut choisir au maximum 3 candidats en rayant ceux qui n'ont pas été choisis.

Martin et Muguerlin

## Résultats des élections

Ont été élus délégués-élèves au conseil d'administration (CA) :

- **GRUNWALD-KREMBEL** Noé, 5<sup>ème</sup> D ; suppléant : **MARCELIN** Jean-David 5<sup>ème</sup> E
- **LANDRE** Elane 5<sup>ème</sup> C ; suppléant : **ADEQUILOM** Wilber 5<sup>ème</sup> E
- **PELAGE** Latasha 5<sup>ème</sup> B ; suppléant : **CAUCASE** O'Neal 5<sup>ème</sup> B

Ont été élus délégués du conseil de vie collégienne (CVC) :

- **BAUME** Késya 6<sup>ème</sup> D suppléante : **GAMON** Jade 6<sup>ème</sup> A
- **GASTON** Thomas, 6<sup>ème</sup> E suppléante : **PIERRE-MARIE** Michelle, 6<sup>ème</sup> E
- **\*PELAGE** Latasha 5<sup>ème</sup> B suppléant : **CAUCASE** O'Neal 5<sup>ème</sup> B
- **\*GRUNWALD-KREMBEL** Noé, 5<sup>ème</sup> D ; suppléant : **MARCELIN** Jean-David 5<sup>ème</sup> E
- **RAREG** Nancy 5<sup>ème</sup> J suppléante : **BEDE** Lashwana 5<sup>ème</sup> J
- **NACIBIDE** David 4<sup>ème</sup> C suppléante : **DRACON** Naïma 4<sup>ème</sup> B
- **PIEDELIVRE** Lucas 4<sup>ème</sup> C suppléante : **MARCIN** Sarah 4<sup>ème</sup> B
- **MONTELLA** Mathis 4<sup>ème</sup> J suppléant : **CORNELIE** Manuel 4<sup>ème</sup> J
- **NISUS** Prescilia 3<sup>ème</sup> B suppléante : **BLOCUS** Kaïnda 3<sup>ème</sup> A
- **GIRE** Victorine 3<sup>ème</sup> suppléant : **ANGHELIDI** Alexandre 3<sup>ème</sup>



## Action de solidarité pour les élèves de Saint-Martin, initiée par une professeure de français

Emue par le désastre survenu à Saint-Martin, Mme GRAUX, professeure de français, a proposé à ses élèves de la 5<sup>ème</sup>B d'organiser des échanges épistolaires avec les élèves de St-Martin pour leur soutenir le moral. Cette initiative a eu beaucoup de succès auprès des élèves. Elle s'est transformée en une opération « offre un cadeau à un élève de St-Martin ». L'opération s'est étendue à l'ensemble du collège Bébel. De nombreux objets et offrandes ont été récoltés du lundi 23 au mercredi 25 octobre 2017.

Le transfert de ces cadeaux vers St-Martin est assuré en collaboration avec le Conseil départemental.

